



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pauvreté

Question écrite n° 123239

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur le portrait social de la France 2011 de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). Chaque année, l'INSEE publie son excellent portrait social de la France qui permet à chacun d'avoir des éléments fiables et indiscutables à partir desquels fonder études et observations. Selon ce rapport, la France est un pays plus inégalitaire qu'il ne l'était par le passé et la correction des inégalités par l'État providence moindre qu'il y a vingt ans. Selon l'INSEE, l'impôt sur le revenu et les prestations sociales sont moins redistributifs qu'ils ne l'étaient vingt ans auparavant, l'impôt sur le revenu étant devenu nettement moins progressif : les ménages du dernier quintile (les 20 % les plus riches) acquittent un montant plus faible avec la législation 2010 qu'avec celle de 1990, la différence correspondant à 5 % de leur niveau de vie. Il lui demande quelle est sa réaction à la lecture de cette étude.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123239

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 novembre 2011, page 12458

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)